

**MESSAGE DU MINISTRE DE LA FONCTION  
PUBLIQUE, DU TRAVAIL ET DE LA  
PROTECTION SOCIALE A L'OCCASION  
DU 1<sup>er</sup> MAI 2020, FETE DU TRAVAIL**

## **Travailleuses et travailleurs du Burkina Faso,**

Après de grandes luttes des travailleurs du monde entier, cela fait 134 ans que la communauté internationale a marqué la journée du 1<sup>er</sup> mai d'un sceau, faisant d'elle une journée inoubliable, tant sa portée est générale et fait l'unanimité au sein des partenaires sociaux et des Gouvernements.

Partout dans le monde, la journée du 1<sup>er</sup> mai est commémorée en reconnaissance de la place qui revient aux travailleurs, dans la construction d'un monde plus juste et plus équitable.

Cette journée, loin d'être une simple occasion de souvenirs, doit être une opportunité pour l'ensemble des acteurs du monde du travail, de mener les réflexions nécessaires pour le renforcement de la promotion du bien-être au travail et de l'émergence des entreprises ainsi que de la cohésion sociale.

Au nom du Gouvernement, je souhaite à toutes les travailleuses et à tous les travailleurs du Burkina Faso, une bonne fête du travail.

Je témoigne toute ma compassion à toutes celles et à tous ceux qui, d'une manière et d'une autre ont subi des désagréments du fait ou à l'occasion de l'accomplissement de leur activité professionnelle.

Mes pensées vont particulièrement vers celles et ceux qui nous ont quittés prématurément ainsi qu'à celles et à ceux qui sont victimes d'accidents de travail ou de maladies professionnelles.

Je saisis également cette mémorable occasion pour féliciter tous les travailleurs admis à la retraite, et les remercier pour les sacrifices consentis dans la construction de notre chère nation.

## **Travailleuses et travailleurs du Burkina Faso,**

La fête du travail que nous commémorons aujourd'hui est un symbole à travers lequel le mouvement syndical mondial entend à jamais rendre un hommage mérité aux martyrs de Chicago.

En cette année 2020, la célébration commémorative intervient dans un contexte international et national difficile, marqué par des défis sanitaire et sécuritaire touchant sans différence, l'ensemble des pays.

En effet, le monde entier est durement frappé depuis la fin de l'année 2019 par la pandémie du coronavirus qui a déjà causé des dizaines de milliers de morts et aucun continent n'est à l'abri de cette pandémie.

En ces difficiles moments pour notre pays en particulier, j'ai une pensée particulière pour tous ceux qui ont perdu la vie à cause de cette maladie et je témoigne ma

sincère compassion aux familles éplorées ainsi qu'à l'ensemble du monde du travail burkinabè pour toutes les victimes.

Je souhaite un prompt rétablissement à tous ceux qui sont atteints par ce mal et qui sont dans les centres de santé ou à domicile.

C'est l'occasion pour moi d'inviter chacun de nous au respect des gestes barrières contre cette maladie afin de briser la chaîne de contamination.

### **Travailleuses et travailleurs du Burkina Faso,**

Pour faire face à la crise sanitaire, le Gouvernement, à l'instar d'autres pays du monde a adopté un plan de riposte.

Le Gouvernement a pris des mesures pour briser la chaîne de contamination, parmi lesquelles figurent la fermeture des frontières terrestres et aériennes, des écoles, des gares routières, des marchés et yaars, le couvre-feu, la mise en quarantaine des villes ayant au moins un cas de coronavirus, etc.

Lesdites mesures ont sans nul doute, un impact considérable sur l'activité économique nationale et sur les revenus de nombreux travailleurs.

Mon département met tout en œuvre pour apporter aux entreprises, les informations sur les dispositions pertinentes de notre législation en vue de mieux gérer les rapports professionnels durant cette crise sanitaire.

D'ores et déjà, je remercie l'ensemble des acteurs du monde du travail pour les mesures spécifiques adoptées pour freiner l'avancée de la pandémie.

J'exprime ici, la solidarité du Gouvernement qui, pour soulager les désagréments induits par le coronavirus, a reçu la mission d'appliquer l'ensemble des mesures prises par le Président du Faso, dans son adresse à la Nation le 2 avril 2020.

J'exprime également ma gratitude aux acteurs du monde du travail qui font front à la propagation de la maladie à coronavirus ainsi qu'à toutes celles et tous ceux qui accompagnent le Gouvernement par des dons multiformes dans la lutte contre cette maladie.

### **Travailleuses et travailleurs du Burkina Faso,**

Cette situation du coronavirus, bien que difficile ne doit nullement compromettre le courage et le dévouement des partenaires sociaux à la préservation de leur outil de production.

J'invite donc les chefs d'entreprises et les travailleurs à trouver des mécanismes légaux permettant la continuité du travail tout en préservant la santé et l'intérêt de tous.

**Travailleuses et travailleurs du Burkina Faso,**

**Mesdames et Messieurs,**

La pandémie du coronavirus ne doit pas occulter le fait que la crise sécuritaire persiste dans notre pays et que les forces du mal continuent à attaquer notre pays et endeuillent des familles.

En ces moments particuliers d'hommage aux martyrs de Chicago, j'ai une pensée pieuse pour tous nos travailleurs martyrs tombés sous les balles assassines des terroristes. Mes pensées vont également à l'endroit des agents des forces de défense et de sécurité tombés dans l'exercice de leur travail.

**Travailleuses et travailleurs du Burkina Faso,**

Dans son discours de fin d'année 2019, le Chef de l'Etat invitait à ce propos, les partenaires sociaux à l'observation d'une trêve sociale pour permettre de faire front ensemble à l'avancée du terrorisme.

Le Gouvernement est résolument attaché à la paix comme valeur fondamentale du vivre ensemble et socle du développement.

Marc Aurèle disait à ce sujet que « *la paix est une création continue* ».

La paix demande, en effet, un investissement de l'esprit, un engagement dans l'action et une volonté de dialoguer.

J'invite les acteurs du monde du travail, principalement les employeurs et les travailleurs, à privilégier le dialogue, gage de paix et de succès dans les relations de travail.

Aucune paix n'est éternelle, nous enseigne Kofi Annan, ex-Secrétaire général de l'ONU. C'est pourquoi, j'invite chacun de nous à faire l'économie de nos divergences de points de vue, pour prioriser le dialogue qui conduit à une trêve sociale nécessaire à la relance de l'économie nationale, déjà bien éprouvée par les situations sanitaire et sécuritaire.

Pour ma part, Je puis vous rassurer de la disponibilité de mon département à accompagner l'ensemble des acteurs du monde du travail et à fédérer nos efforts pour relever les grands défis auxquels notre pays est confronté.

Bonne fête de travail à toutes et à tous !

Dieu bénisse le Burkina Faso.

